



FICHE RÉFLEXES

N° 4 – 09/2020

Accueil en crèche des enfants

Contexte

La France connaît toujours une crise sanitaire liée au coronavirus. L'activité de certains établissements s'est retrouvée perturbée avec des réorganisations des effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.

Objet

- Accompagner les collectivités sur la prévention des risques liés à ces activités et plus précisément l'accueil des enfants dans les structures de petite enfance type espace multi-accueil.
- Les conseils et recommandations sont destinés aux agents des collectivités, aux enfants et à leurs parents dans ces établissements en période d'épidémie de Covid-19.

NB : Ces recommandations sont encore susceptibles d'évoluer en fonction des recommandations gouvernementales (Ministère de la Santé et de la Solidarité) et scientifiques.

Recommandations

Consignes générales (en fonction de la zone géographique)

- **Zones où l'épidémie est sous contrôle** : l'accueil se fait conformément aux consignes gouvernementales ; les enfants de différents groupes peuvent se mélanger.
- **Zones de circulation active du virus** : dans le périmètre d'un territoire touché (ex. une commune, une métropole, un département), en établissements, en maisons d'assistants maternels et en relais d'assistants maternels, l'accueil des enfants se fait, dans le respect des limitations propres au type de chaque structure et limitant autant que possible le mélange entre différents groupes. La taille maximale de chaque groupe étant de 30 enfants.
- **Zone d'état d'urgence sanitaire** : la garde d'enfants à domicile et l'accueil chez les assistants maternels et dans les maisons d'assistants maternels se poursuivent sans limitation ; dans les établissements l'accueil des enfants se fait en groupes strictement distincts de 20 enfants au maximum ; des critères de priorisation sont réintroduits afin de préserver au maximum la capacité de travail des professionnels soignants et chargés de la gestion de crise

épidémique ainsi que des professionnels indispensables à la vie des Français ; les exigences en matière de nettoyage et désinfection sont renforcées.

- Adapter le nombre d'agents par salle en fonction du nombre d'enfants accueillis
- Limiter l'accès à certaines salles au sein des établissements
- Entretien des poignées de portes, des sols, des surfaces, des plans de change, des jouets et du linge, voir : [Fiche Réflexe n°3 - Nettoyage et désinfection des locaux et du linge pour prévenir la propagation du Covid-19](#)

Consignes de sécurité

- Transmission des consignes en équipe réduite avec respect des distances.
- Prévoir une rotation longue des équipes (cycle de 14 jours par exemple).
- **Application des gestes barrières par le personnel présent et les enfants accueillis.**
- Lavage des mains régulier, à l'eau et au savon, séchage avec essuie mains à usage unique, et friction au gel hydro alcoolique. Eviter de se toucher le visage.
- Rappeler les règles d'éviction des enfants malades (Cf. ci-dessous).
- Aération régulière des pièces ++ (à l'arrivée et avant la fermeture)
- Veiller à limiter les circulations d'objet entre enfants (difficile...les objets restent dans la salle dédiée. Pas de transfert d'objet d'une salle à l'autre)
- Porter les équipements de protection (EPI) adaptés (cf. ci-dessous)
- Veiller à ce que le nettoyage et la désinfection des locaux, des poignées des portes, des surfaces, des objets (lits, draps à minima 60°C, jouets, livres, tables, chaises, etc.) manipulés et touchés soient réalisés régulièrement.

Conduite à tenir face aux parents

- **Application des gestes barrières.**
- Respecter la distance d'un mètre minimum préconisée pour l'accueil (parents).
- Mettre en place une gestion des flux pour respecter les gestes barrière (prévoir horaires différents de dépose des enfants)
- Accueil des parents au sas d'entrée + Rappel du protocole si suspicion COVID chez l'enfant (Cf. ci-dessous) + Information sur prises de température.
- Gel hydro alcoolique à l'entrée pour les parents

Conduite à tenir face à un cas suspect d'infection par le COVID-19

- **Si toux ou fièvre d'un agent : retour au domicile (et protocole test PCR).**
- **Si toux ou fièvre d'un enfant (T > 38°) :**
- Isoler l'enfant qui présente des éventuels symptômes de Covid-19.
- Appeler les parents (Bien vérifier et mettre à jour les numéros des parents ++) afin qu'ils viennent récupérer leur enfant.
 - *Dans l'attente* : Isoler l'enfant ;
 - Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appeler le SAMU Centre 15 ;
 - Procéder au nettoyage et à la désinfection des locaux et matériel ;
- **Rechercher les contacts étroits avec les agents ou enfants malades et aviser selon les recommandations de l'ARS.**

EPI et vêtement de travail

- Lavage des mains avant et après le port des gants. **Port du masque en salle avec les enfants.**
- Agents de restauration : port des EPI habituels et si contact avec les enfants prévoir à minima sur-blouses jetables, et masque de protection chirurgical ou tissu.
- Auxiliaires et éducatrices : blouses ou sur-blouses jetables, masques de protection chirurgical ou tissu, et pour les changes lunettes de protection et gants.
- Agents d'entretien et lingères voir [Fiche Réflexe n°3 - Nettoyage et désinfection des locaux et du linge pour prévenir la propagation du Covid-19](#)

- Entretien de l'ensemble des vêtements de travail : prévoir plusieurs blouses et un lavage quotidien au sein de la structure.

Repas et goûters

- Mettre en place une organisation adaptée à l'effectif :
- Repas des agents par roulement en petit comité et avec port du masque.
- Veiller à nettoyer et désinfecter les sièges d'allaitement après chaque biberon.
- Organiser les tablées avec 3 à 5 enfants maximum.

Sieste et change

- Utiliser des dortoirs fixes en assurant l'espacement d'au moins un mètre.
- Veiller à ce que le nettoyage et la désinfection des dortoirs, des lits des plans de change et du linge (à minima 60°C 30 min) soient réalisés régulièrement.
- Organiser le ramassage du linge sale dans des sacs fermés acheminés directement des sections vers la lingerie.

Matériels et produits

- Présence de savon en quantité suffisante et de gel hydroalcoolique.
- Entretien des plans de change :
 - Un produit nettoyant et un produit désinfectant répondant à la norme EN 14476 (virucide) ou
 - Un produit multi-usages nettoyant/désinfectant répondant à la norme EN 14476 (virucide) ou
 - Lingettes désinfectantes. A n'utiliser que sur des petites surfaces peu souillées.

Avant prise de poste / Après prise de poste

- S'assurer du nettoyage des locaux préalablement à l'ouverture des établissements.
- Lavage des mains, en arrivant sur site et avant le départ du site pour le personnel présent et les enfants accueillis.
- Aération des locaux avant l'arrivée des enfants et après leur départ.

Sources

- Guide ministériel - Covid-19 – Modes d'accueil du jeune enfant

Rentrée 2020 – 30.08.2020

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19-guide_ministeriel-accueil_0-3ans-rentree.pdf

- Avis du Haut Conseil pour la santé publique (HCSP) du 17 septembre 2020 : Compléments sur les stratégies de prévention de la diffusion du SARS-CoV-2 en EAJE et milieu scolaire

<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=911>